

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 janvier 2025

PLFSS POUR 2025 - (N° 622)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° AS150

présenté par

M. William, M. Califer, Mme Bellay, M. Baptiste et M. Naillet

ARTICLE 3 BIS A

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« la France métropolitaine »

les mots :

« l'Hexagone ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel visant à harmoniser l'appellation distinctive entre la France hexagonale et ses territoires d'Outre-mer. Le terme métropole n'est plus adapté en matière législative. Il se voit substitué au sein des textes législatifs par un terme à connotation neutre, géographique, sans occurrence coloniale.